



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 2 novembre 2020

### COVID-19 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :

#### Confinement et rendez-vous médicaux et paramédicaux : ne pas déprogrammer soi-même ses soins

Pour faire face à l'aggravation de l'épidémie, le Directeur général de l'ARS a demandé aux établissements de santé publics et privés de toute la région de procéder à la déprogrammation des activités non urgentes, pour permettre de prendre en charge le grand nombre de patients gravement atteints de la Covid-19 amenés à être hospitalisés dans les jours qui viennent.

Ces déprogrammations relèvent de décisions médicales individuelles : elles reposent pour chaque patient sur une évaluation du risque de perte de chance par son médecin.

**Il ne faut en aucun cas que les patients prennent l'initiative de déprogrammer leurs soins eux-mêmes, au risque de mettre leur santé en danger.** La continuité des soins médicaux et paramédicaux est indispensable et ne peut être remise en cause que par un médecin qui évalue la situation de chaque patient.

Les URPS (Unions régionales des professionnels de santé) médecins libéraux, infirmiers libéraux, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, pédicures-podologues, biologistes, orthoptistes ainsi que les Conseils régionaux de l'Ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes, des masseurs kinésithérapeutes, des infirmiers, des pédicures-podologues, des pharmaciens d'officine, le Conseil interrégional de l'ordre des sages-femmes, la Fédération hospitalière de France (FHF), la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) et la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP) se joignent à l'ARS pour **inviter les patients à honorer leurs rendez-vous médicaux et paramédicaux, en ville comme à l'hôpital, et à poursuivre leur suivi médical pendant toute la période de confinement.**

#### Contact presse

Lauranne Cournault  
Tél : 03 80 41 99 94  
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason 2 place des Savoirs  
21035 Dijon Cedex